



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
17 juillet 2019  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 10 juillet 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous communiquer un résumé informel du débat public organisé par le Conseil de sécurité sur le thème « Investir dans la paix : améliorer la sécurité et la performance du personnel de maintien de la paix ».

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur  
(Signé) Dian Triansyah **Djani**



**Annexe à la lettre datée du 10 juillet 2019 adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant  
permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Résumé du débat public tenu le 7 mai 2019 par le Conseil  
de sécurité sur le thème « Investir dans la paix : améliorer  
la sécurité et la performance du personnel de maintien de la paix »**

Le 7 mai 2019, les membres du Conseil de sécurité se sont réunis à l'occasion d'un débat public sur le thème « Investir dans la paix : améliorer la sécurité et la performance du personnel de maintien de la paix ». La présidence était assurée par le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, Retno Marsudi, et des exposés ont été présentés par le Secrétaire général, le commandant de la force de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le général de corps d'armée Elias Rodrigues Martins Filho, et le directeur du Secrétariat international de Challenges Forum, Björn Holmberg. Une déclaration de la présidence du Conseil de sécurité sur la formation et le renforcement des capacités a été adoptée et lue à voix haute par le Président à cette occasion.

Lors du débat, le Secrétaire général a souligné que l'amélioration de la formation était l'un des principaux engagements pris en commun dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix et a invité les États Membres à envisager de fournir davantage de fonds, de matériel et de formateurs. Il a également souligné que la formation était un investissement nécessaire et stratégique dans le domaine du maintien de la paix, et que la responsabilité en incombait aux États Membres comme au Secrétariat. Il a fait observer que, si des progrès notables avaient été accomplis, il restait encore beaucoup à faire. Des lacunes subsistaient en matière de formation dans des domaines critiques comme le maniement des armes, les premiers secours, les droits de l'homme et la protection.

Le général de corps d'armée Elias Rodrigues Martins Filho, commandant de la force de la MONUSCO, a signalé qu'une démarche globale était privilégiée depuis 2018 s'agissant de l'analyse, de la planification et de la conduite des opérations de la MONUSCO, de sorte que soient prises en considération les vues, les priorités et les compétences de tous les personnels concernés. Il a insisté sur le fait que les formations propres à la mission et la formation dispensée en cours de mission restaient essentielles pour améliorer encore la performance du personnel, évoquant par ailleurs le déploiement de spécialistes des combats dans la jungle dans le territoire de Beni, divers événements imprévus, le renforcement de la participation des femmes et l'amélioration des dispositifs de commandement et de contrôle par des visites régulières sur le terrain. Il a ajouté que le manque d'infrastructures continuait de poser problème en cas d'évacuation. Il a en outre souligné qu'il fallait améliorer la communication avec les populations locales et la communauté internationale, notant que certaines réalisations de la MONUSCO, comme le fait qu'elle avait libéré 6 000 enfants aux mains de groupes armés, n'étaient pas connues du grand public.

Björn Holmberg, directeur du Secrétariat international de Challenges Forum, a présenté la recommandation du Forum concernant la mise en œuvre effective de l'initiative du Secrétaire général Action pour le maintien de la paix et la suite à donner à la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies adoptée par les États Membres. Il a souligné qu'il fallait former davantage les hauts responsables des missions afin d'améliorer la sûreté, la sécurité et la performance des missions. Il a par ailleurs exhorté l'ONU et ses États

Membres à coopérer pour constituer des archives interactives sur différents types de situations complexes que les soldats de la paix pouvaient être amenés à rencontrer sur le terrain, qui pourraient être utilisées dans le cadre de la formation ordinaire et de la formation générique.

Durant la journée de débats qui a suivi, plus de 60 représentants ont mis en lumière une série de faits nouveaux, dont une tendance à réduire les budgets des opérations de maintien de la paix au détriment des résultats escomptés, de nouvelles menaces telles que les engins explosifs improvisés, et les meilleurs moyens de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles.

De nombreux représentants se sont déclarés gravement préoccupés et ont insisté sur le fait qu'il fallait donner la priorité à la sûreté et à la sécurité des soldats de la paix sur le terrain. Un mandat clair, ciblé et réaliste qui soit cohérent avec les besoins de formation était nécessaire. Les représentants ont également appelé l'attention sur les attaques ciblées menées contre les soldats de la paix, la question des enfants armés et la nécessité pour les Casques bleus de pouvoir communiquer dans les langues locales.

De nombreux intervenants ont convenu qu'une formation adéquate, notamment à l'égalité des sexes et à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, était essentielle pour que les missions puissent s'acquitter pleinement de leur mandat. Certains ont souligné que la formation préalable au déploiement et celle dispensée en cours de mission devaient donner à tout le personnel de maintien de la paix des outils efficaces pour faire face aux problèmes émergents et à ceux existants.

Certains participants ont également fait savoir qu'il importait de déployer des femmes dans les opérations de maintien de la paix et d'assurer leur participation effective à ces opérations par la formation et le renforcement des capacités. Ils ont souligné que la formation et le renforcement des capacités aideraient les femmes dans les rôles opérationnels ou tournés vers l'extérieur, comme les équipes de liaison et les équipes d'enquête féminines, mais aussi dans des rôles liés au combat, élargissant ainsi le spectre du déploiement.

Certains représentants d'États Membres ont mis en évidence les efforts qui avaient été consentis dans leur région en faveur d'une formation et d'un renforcement des capacités efficaces, et le soutien apporté à des initiatives novatrices telles que les partenariats triangulaires, les équipes itinérantes de formation, le mécanisme de coordination souple et le codéploiement, entre autres.

Le Conseil de sécurité, qui était à l'origine de ce débat public sur le thème « Investir dans la paix : améliorer la sécurité et la performance du personnel de maintien de la paix », a publié une déclaration de son Président, dont celui-ci a donné lecture. Le Conseil y soulignait l'importance du maintien de la paix comme l'un des outils les plus efficaces dont disposait l'Organisation des Nations Unies pour assurer la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Dans la déclaration, le Conseil s'est également félicité que la Conférence ministérielle des Nations Unies sur le maintien de la paix, la Conférence des chefs d'état-major des Nations Unies et le Sommet des chefs de police des Nations Unies aient décidé d'apporter un plus grand appui aux opérations de maintien de la paix, notamment dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités, et a souligné qu'il importait de donner suite aux engagements pris par un certain nombre d'États Membres lors de la Conférence ministérielle de 2019 sur le maintien de la paix. Par ailleurs, il a accueilli avec satisfaction les efforts déployés par le Secrétaire général pour mobiliser tous les partenaires et toutes les parties prenantes dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix, et a reconnu la valeur ajoutée que la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix apportait en matière de formation et de renforcement des capacités, soulignant ainsi pour la première fois l'utilité de cette dernière.